

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal et ont reçu les approbations requises par la loi, le tout tel que ci- après indiqué :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2008-PU-12

« Règlement modifiant le règlement numéro 2008-PU-00 concernant le plan d'urbanisme, de façon à modifier des dispositions relatives aux liens véhiculaires projetées dans le secteur industriel »

- Avis de motion : 14 juillet 2026
- Adoption du projet de règlement : 14 juillet 2026
- Assemblée publique de consultation : 4 août 2026
- Adoption du règlement : 18 août 2026
- Émission du certificat de conformité par la MRC de Roussillon : 7 octobre 2026

RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-Z-95

« Règlement modifiant le règlement numéro 2009-Z-00 concernant le zonage visant à modifier l'annexe A « Grille des usages et normes » afin de modifier les grilles des usages et normes I-219 et I-220 »

- Avis de motion : 14 juillet 2026
- Adoption du projet de règlement : 14 juillet 2026
- Assemblée publique de consultation : 4 août 2026
- Adoption du règlement : 8 septembre 2026
- Émission du certificat de conformité par la MRC de Roussillon : 7 octobre 2026

Ces règlements sont entrés en vigueur le 7 octobre 2026, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Roussillon.

Toute personne désirant prendre connaissance des règlements peut le faire en consultant le site Web de la Ville dans la section *Avis Publics* ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca.

Donné à Sainte-Catherine, ce 8 octobre 2026



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière